



Public

Ensemble du personnel

Pré-requis

Aucun

Conditions de réalisation

Groupe de 12 personnes (maxi)

Modalités d'organisation et délais d'accès

Intra : Délai en fonction des demandes et besoins du client

Inter : 1 mois sous réserve d'avoir un effectif minimum de 5 personnes

Lieu

Intra : En vos locaux

Inter : En nos locaux situés à Andrézieux Bouthéon

Formateurs

Formateur spécialisé
sûreté et lutte contre la malveillance

Méthode pédagogique

Approche Par les Compétences (A.P.C)
Exercices de simulation / Mises en situation
Jeux de rôles / Feedback personnalisé
Mise en situation professionnelle

Évaluation

La formation sera ponctuée d'exercices pratiques permettant de valider les compétences acquises tout au long de la formation en vue de la validation

Validation

La formation est validée lorsque le stagiaire :
Repère et décrit correctement les situations de malveillance.

Alerte de manière appropriée et dans le respect des procédures internes et des FSI.
Applique correctement les mesures de prévention et de protection adaptées au contexte.

Démontre une posture proactive et responsable dans la gestion de la sûreté et de la sécurité.

Durée

Une journée de formation = 7 heures

Formation : de 2 à 3 jours suivant une élaboration sur mesure

FORMATION : PGIS

PREVENTION ET GESTION DES INCIDENTS DE SURETE

Tous secteurs d'activité concernés

OBJECTIFS

L'objectif professionnel de l'action de formation est de permettre aux apprenants d'avoir une sensibilisation / acculturation en matière de sûreté, de prévenir et de mieux gérer les incidents de sûreté dans leur secteur d'activité. A l'issue de cette formation/sensibilisation, ils auront la capacité de s'impliquer dans une démarche collective : TOUS ACTEUR DE NOTRE SURETE

PROGRAMME (à finaliser avec le donneur d'ordre) :

- Connaître les différences fondamentales entre la sécurité et la sûreté des biens et des personnes
- Comprendre les mécanismes de la malveillance
- Présentation des différents risques de malveillance dans mon secteur d'activité et mon entreprise
- S'impliquer dans une démarche collective
- Comprendre l'importance de la confidentialité et du secret professionnel
- Identifier les moyens de prévention et de protection mise en œuvre par le gouvernement en matière de sûreté dans les secteurs industriels conformément aux recommandations du SGDSN (Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale)
- Intégrer le contexte et les modalités du plan Vigipirate dans mon secteur d'activité et mon entreprise
- Identifier les moyens de prévention et de protection en matière de sûreté dans mon entreprise
- Comprendre le cadre juridique, législatif et réglementaire afin de les appliquer dans un contexte de risques de dégradation de situation de travail
- Savoir repérer les signaux faibles avant que ne se produise un acte de malveillance
- Développer des compétences individuelles et collectives pour faire face à une situation de malveillance et/ou crise dans son cadre quotidien de travail
- Décrire une situation en donnant des détails sur la situation
- Savoir alerter les FSI (Force de Sécurité Intérieure – Police/Gendarmerie) N°15-17-18-112-114
- Connaître la conduite à tenir en cas de découverte d'objet suspect (colis piégé, « E.E.I », Véhicule piégé...) conformément au règlement intérieur et/ou à la réglementation applicable
- Adapter son comportement face à une alerte à la bombe

DOCUMENTS DELIVRES

- Attestation de formation
- Certificat de réalisation envoyé au donneur d'ordre